



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC

Règlement numéro V723-2023-00

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 16 octobre 2023, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V723-2023-00	Règlement relatif à l'augmentation du fonds de roulement à 1 750 000 \$ et abrogeant les règlements numéro V215-87, V270-89 et V609-2014-00	Ce règlement permet d'augmenter le capital du fonds de roulement dans le but de répartir le financement des dépenses en immobilisations sur plusieurs années.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, et accessible sur le site Internet de la Ville à saint-remi.ca, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 18 octobre 2023

**Patrice de Repentigny, notaire
Greffier**